

l'état de choses actuel. A l'assemblée de la Société des nations, j'ai exposé franchement aux différents pays le point de vue du Canada. Ce qui s'est dit à cette occasion était, à mon sens, plus important pour la division de Prince-Albert, ou pour Victoria, Vancouver, Halifax, ou tout autre district du Canada, que tous les discours que j'aurais pu prononcer d'un bout à l'autre du pays. On parcourt le pays beaucoup trop et on parle trop abondamment par le temps qui court. La grande difficulté de l'heure, c'est de trouver le temps de méditer tranquillement sur les graves problèmes qui se posent au Canada et ailleurs.

L'année suivante, la session étant terminée, mon devoir me commandait d'assister au couronnement de Leurs Majestés en Grande-Bretagne. Je peux me tromper, mais si je n'avais pas assisté au couronnement, je doute fort que Leurs Majestés eussent décidé de visiter le Canada l'été prochain. J'ai de bonnes raisons de le supposer. Je crois aussi que le passage de Leurs Majestés au Canada sera beaucoup plus utile à la population canadienne que tout ce que je pourrais dire dans n'importe quelle partie du pays. Le couronnement fut suivi d'une conférence impériale à laquelle j'ai eu le devoir et l'honneur d'assister et aux délibérations de laquelle j'ai pris part de mon mieux, et encore cette fois le Canada y a pris plus d'avantages que si j'avais passé mon temps à parcourir tous les comtés en prononçant force discours.

Cette année, il est vrai, je ne suis pas allé dans l'Ouest, et j'en ai éprouvé une amère déception. J'aurais voulu pouvoir m'y rendre. Ce n'était pas de ma faute. Que dis-je? c'était ma faute: j'ai dû passer un mois au lit l'été dernier, souffrant de quoi? de fatigue, d'épuisement. Durant ce temps, j'ai cherché à régler de mon mieux les questions qui se présentaient à moi, ayant toujours à la pensée ce que je redoutais par-dessus toute autre chose depuis un an ou deux, savoir l'éventualité d'une guerre dans laquelle seraient entraînés le Canada et d'autres pays. Je demande à la Chambre ce soir si j'avais raison ou tort de croire que les nations approchaient l'étape où une nouvelle guerre mondiale était à la veille d'éclater. Je rappelle à la Chambre que j'exerce deux fonctions. Je suis non seulement premier ministre mais aussi secrétaire aux Affaires extérieures, charge qui correspond à celle de ministre des Affaires étrangères. Il est dans la nature des choses qu'un ministre des Affaires étrangères et premier ministre consacre son attention aux questions qui sont de la plus grande importance au monde. Je voudrais bien que nous fussions tous rassurés quant aux événements probables de l'année présente. Puis-je ajouter ceci: Pour que nous ayons l'intelligence, la

[Le très hon. Mackenzie King.]

prudence et la réflexion voulues aux problèmes qui se dressent devant le Canada et le reste du monde aujourd'hui, dans leurs rapports avec les événements des quelques mois ou de l'année à venir, le premier ministre du Canada ne peut pas se permettre de parcourir le pays, prononçant des discours électoraux devant des auditoires régionaux. Il peut prononcer ses discours dans la Chambre des communes. Quel meilleur forum pourrait-il demander? Il peut parler à la radio. Ne vaut-il pas infiniment mieux s'adresser à toute la nation au moyen de quelques discours préparés avec soin que de prononcer la sorte de harangue que nous avons écoutée cet après-midi et ce soir?

Un mot pour conclure. Un chef de gouvernement au Canada aujourd'hui est un peu comme le capitaine d'un navire balotté par la mer. Le capitaine ne doit pas passer son temps à se promener parmi les voyageurs sur les ponts. Sa place est au gouvernail. Monsieur l'Orateur, j'entends rester à la barre du navire de l'Etat aussi longtemps que je conserverai la confiance du peuple canadien et que j'aurai la force de remplir mes fonctions. Mais si je dois m'assurer cette confiance en parcourant le pays, en prononçant des discours à droite et à gauche et en cherchant à satisfaire les goûts et les préjugés de chaque région, je ne veux pas garder le pouvoir un jour de plus. Tant que la Providence me donnera la force d'accomplir mon devoir, je chercherai à servir mon pays de mon mieux selon les dictées de ma conscience.

(Sur la motion de M. Blackmore la suite du débat est renvoyée à une séance ultérieure.)

A onze heures la séance est levée d'office, conformément au règlement.

Mardi 17 janvier 1939.

La séance est ouverte à trois heures.

CHÔMAGE

RENOI D'HOMMES DU CAMP FORESTIER DE CULTUS LAKE, C.-B.

A l'appel de l'ordre du jour.

M. C. G. MacNEIL (Vancouver-Nord): Le ministre du Travail (M. Rogers) a-t-il reçu des rapports sur la situation qui existe au camp forestier de Cultus Lake, en Colombie-Britannique? Dans l'affirmative, des mesures sont-elle envisagées pour empêcher, au cas où un certain nombre de chômeurs célibataires de passage seraient maintenant obligés d'accepter d'être transportés à des endroits de l'est du Canada, qu'ils aient trop de misère?